



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 6 février 2017 à 19h30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6
Vacant	Conseillère	siège no 5

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale.

Absent M. Kim Bégin-Cossette Conseiller siège no 1

Aucun citoyen présent.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de l'ajournement du 21 décembre et extraordinaire du 21 décembre 2016, du 9 et du 16 janvier 2017
4. États financiers décembre 2016
5. Dépenses
6. Correspondances
 - 6.1 Mai, mois de l'arbre : nommer un responsable
 - 6.2 Demande d'exemption de taxes
 - 6.3 Mouvement pour un Québec en santé
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
 - 8.1 Nommer substitut au maire pour 2017
 - 8.2 Salaire des employés
 - 8.3 Transport Raymond Bérubé (entretien hiver 2015-2016 Balbuzard et refacturer) 1 293,47\$
 - 8.4 CJEAO contribution 2017 (87.25\$)
 - 8.5 Soumission pour calcium
 - 8.6 CIM adhésion 200 \$
 - 8.7 Alarme Val d'Or
 - 8.8 Dépôt MMQ ristourne 1733.00\$
 - 8.9 C.I.A. 50.00\$ + taxes
9. Lots
10. Chemins
 - 10.1 Résolution MTQ pour rapport travaux (sub.)
11. Divers
 - 11.1 Terrain cimetière
 - 11.2 Consultation publique obvaj entre le 13 fév et le 9 mars
 - 11.3 Conseil de la culture adhésion 60.00\$
 - 11.4 Fin dossier M. Constantineau
 - 11.5 Invitation 9 février changements climatiques
 - 11.6 Invitation Surf à Pagaie le 20-02-2017 à la MRC
12. Dossiers en suspend
 - 12.1 Servitude réservoir Chemin Balbuzard
13. Varia
14. Dates prochaines réunions

Séance de travail le 22 février à 9 h 00 Agente
Séance de travail le 27 février 19 h 00.
Séance du conseil le 6 mars à 19 h 30.
15. Période de questions
16. Fermeture de l'assemblée



2017-02-024
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ.

3. Adoption des procès-verbaux de l'ajournement du 21 décembre et extraordinaire du 21 décembre 2016, ordinaire du 9 et du 16 janvier 2017

2017-02-025

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les procès-verbaux de l'ajournement du 21 décembre, extraordinaire du 21 décembre 2016, ordinaires des 9 et 16 janvier 2017 soient adoptés tels que présentés;

ADOPTÉ.

4. États financiers décembre 2016

Des revenus de 38,343.07\$ et des dépenses de 87,515.85\$ ont été enregistrés au 31 décembre 2016 pour un solde au livre de 98,447.89 \$.

5. Dépenses

2017-02-026

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 janvier 2017, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	3 901.16 \$
la rémunération des élus :	1 416.44 \$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	2 525.91 \$
les dépenses payés durant le mois	131.93 \$
les dépenses de janvier à payer en février	6716.47\$

le tout représentant un total de 14 691.91 \$ la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

6. Correspondances

6.1 Mai, Mois de l'arbre

ATTENDU QUE la distribution des petits plants d'arbres se poursuit encore cette année et que cette activité aura lieu le 20 mai 2017;

2017-02-027

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE M. Alain Gagnon soit nommé responsable de la distribution des plants d'arbres avec M. Donald Dubé et qu'il aille chercher les plants à Trécesson et retourne les caissettes avant le 27 juin;

QU' un média poste soit envoyé aux citoyens pour les informer de l'activité;

ADOPTÉ.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

6.2 Demande d'exemption de taxes

ATTENDU QU' un citoyen a demandé un remboursement pour ses taxes d'ordures pour l'année 2016 et 2017 puisqu'il n'utilise pas le service;

2017-02-028

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE

la directrice-générale envoie une lettre au citoyen l'informant que nous ne pouvons accéder à sa demande puisque le service passe et qu'il y a une résidence existante sur les lieux;

ADOPTÉ.

6.3 Mouvement pour un Québec en santé

Attendu qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

Attendu que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.

Attendu que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

Attendu que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

2017-02-029

Il est proposé par Mme Lucie Bélanger et appuyé par M. François Cloutier;

De signifier notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
 - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. d'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.
3. D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

7. Période de questions

8. Comptabilité & employés

8.1 Nommer substitut au maire

ATTENDU QUE nous devons nommer un substitut au maire pour le représenter lors d'absence aux réunions de la MRC;

ATTENDU QUE M. Donald Dubé est intéressé à remplacer M. le maire Alain Gagnon, s'il y a absence;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE M. Donald Dubé soit nommé substitut au maire à la MRC, pour l'année 2017;

ADOPTÉ.

8.2 Salaires des employés

ATTENDU QUE le conseil municipal est favorable à accorder une augmentation annuelle à ses employés;

ATTENDU QUE les augmentations ont été discutées au préalable;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les augmentations de salaires soient acceptées tel que discuté et que le maire M. Alain Gagnon soit autorisé à signer ces ententes;

ADOPTÉ.

8.3 Transport Raymond Bérubé

ATTENDU QUE Transport Bérubé n'a pas envoyé sa facture de déneigement pour 2015-2016 pour l'embranchement sur le Chemin Balbuzard;

ATTENDU QUE ce montant s'élève à 1293,47\$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous fassions parvenir le montant de 1293,47\$ à Transport Bérubé et que nous refacturons les résidents qui sont touchés par ce déneigement;

ADOPTÉ.

8.4 CJEAO contribution 2017 (87,25\$)

ATTENDU QUE le Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest est promoteur du projet Place aux jeunes en région;

ATTENDU QUE celui-ci demande un soutien financier de 0,25\$ par habitant;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

2017-02-030

2017-02-031

2017-02-032

2017-02-033



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE nous fassions parvenir le montant de 87.25\$ à CJEAO pour aider à maintenir des emplois en région;

ADOPTÉ.

8.5 Soumission pour calcium

ATTENDU QUE le conseil veut se préparer selon son budget pour l'achat d'abat-poussière;

EN CONSÉQUENCE,

2017-02-034

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale soit autorisée à demander des soumissions pour l'abat-poussière pour l'été prochain;

ADOPTÉ.

8.6 CIM adhésion 200.00\$

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

ATTENDU QUE la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

ATTENDU QUE la Municipalité de Rapide-Danseur a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

2017-02-035

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Rapide-Danseur souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200\$);

QUE la Municipalité de Rapide-Danseur adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

QUE le maire M. Alain Gagnon, soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la la Municipalité de Rapide-Danseur y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

QUE le maire M. Alain Gagnon, agisse à titre de représentant de la Municipalité de Rapide-Danseur dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

ADOPTÉ.

8.7 Alarme Val d'Or

ATTENDU QUE Alarme Val d'Or a fait le raccordement de l'église à la centrale au mois d'août 2016;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2017-02-036

ATTENDU QUE le coût s'élève à 172.46\$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le montant de 172.46\$ soit versé à Alarme Val d'Or pour le raccordement de l'église à la centrale au mois d'août 2016;

ADOPTÉ.

8.8 Dépôt MMQ ristourne 1733.00\$

La directrice-générale dépose à la session du conseil la ristourne de la MMQ de 1 733.00\$

8.9 C.I.A. 50.00\$ + taxes

ATTENDU QUE lorsqu'il y a eu manque d'électricité l'ordinateur ne fonctionnait plus;

ATTENDU QUE la directrice-générale a apporté l'ordinateur pour vérification;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyée par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le montant de 50.00\$ + taxes soit versé à C.I.A. pour le travail effectué sur l'ordinateur;

ADOPTÉ.

9. Lots

10. Chemins

10.1 Résolution rapport de travaux (subv.)

ATTENDU QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 18,800.00\$ conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports;

ATTENDU QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le rapport soit retourné au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports avec la résolution du conseil;

ADOPTÉ.

11. Divers

11.1 Terrain cimetière

ATTENDU QUE selon nos dossiers, le terrain du cimetière appartient à la municipalité ou Mission St-Bruno depuis 1950;

2017-02-037

2017-02-038



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE pour détenir des documents légaux, nous devons demander de l'aide de l'arpenteur et du notaire dans ce dossier;

ATTENDU QUE nous avons l'argent nécessaire dans le compte du cimetière;

EN CONSÉQUENCE,

2017-02-039

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE M. le maire Alain Gagnon soit autorisé à faire les démarches nécessaires dans ce dossier, afin que les titres légaux du cimetière soient au nom de la municipalité;

QUE M. le maire Alain Gagnon et la directrice générale Mme Lucie Gravel soient autorisés à signer les ententes concernant ce dossier.

ADOPTÉ.

11.2 Consultation publique obvaj entre le 13 février et le 9 mars

ATTENDU QU' il y aura une consultation publique entre le 13 février et le 9 mars sur les coupes et autres activités forestières;

ATTENDU QUE cette consultation concerne les plans d'aménagement forestier intégré opérationnel du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

EN CONSÉQUENCE,

2017-02-040

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE M. François Cloutier soit autorisé à participer à cette rencontre et que ces frais de déplacements soient remboursés;

ADOPTÉ.

11.3 Conseil de la culture

ATTENDU QUE notre cotisation au Conseil de la culture est à échéance;

EN CONSÉQUENCE,

2017-02-041

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le montant de 60.00\$ soit déboursé pour notre cotisation annuelle au Conseil de la culture;

ADOPTÉ.

11.4 Fin dossier M. Constantineau

Pour information seulement.

11.5 Invitation 9 février changements climatiques

ATTENDU QUE le 9 février, il y aura visionnement et discussion sur les changements climatiques;

ATTENDU QUE cette activité se déroulera au Théâtre de poche, au 195, rue Principale, La Sarre;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE le maire M. Alain Gagnon est intéressé d'y assister;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE M. le maire Alain Gagnon soit autorisé à y assister et que ses déplacements soient remboursés;

ADOPTÉ.

11.6 Invitation Surf à Pagaie

ATTENDU QUE le conseil municipal est intéressé par le projet de Surf à Pagaie dans la municipalité;

ATTENDU QUE M. Sébastien Belisle peut rencontrer les municipalités intéressées le 20 février à la Salle du conseil de la MRC, au 11, 5^e Avenue, La Sarre;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE les conseillers suivants : M. Kim Bégin-Cossette, Mme Louise Bégin et M. Alain Gagnon soient autorisés à assister à cette rencontre et que leur frais de déplacements soient remboursés;

ADOPTÉ.

12. Dossiers en suspend

12.1 Servitude réservoir Chemin Balbuzard

ATTENDU QU' un réservoir pour les pompiers a été installé le long du chemin Balbuzard;

ATTENDU QUE nous avons besoin d'une servitude légale pour ce réservoir;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE M. le maire Alain Gagnon soit autorisé à faire les démarches nécessaires dans ce dossier, rencontrer l'arpenteur et le notaire pour régulariser la situation;

QUE M. le maire Alain Gagnon et la directrice générale Mme Lucie Gravel soient autorisés à signer les ententes concernant ce dossier.

ADOPTÉ.

13. Varia

2017-02-042

2017-02-043

2017-02-044



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

14. Date des prochaines réunions

Séance de travail le 22 février à 9H00 agente

Séance de travail le 27 février à 19H00

Séance du conseil le 6 mars à 19 h 30

15. Période de questions

16. Fermeture de l'assemblée

2017-02-045

Mme Louise Bégin propose la fermeture de l'assemblée. Il est 20 heures.30

Accepté à l'unanimité.

Alain Gagnon

Alain Gagnon, maire

Lucie Gravel

Lucie Gravel, directrice générale